

114
31

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

NOUVEAU PROJET DE LOI

*Relatif aux Crédits supplémentaires demandés pour solder
les dépenses arriérées des exercices de 1830 et 1831 du
Département de la Guerre.*

Seopold,

Roi des Belges,

À tous présens et à venir, Salut :

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété
et Nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le chapitre X (*dépenses de l'armée de réserve*) du budget
du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1832, montant
à la somme de 4,400,000 florins, soit fr. 9,312,109 et 31 c.,
est réduit d'une somme de fr. 3,603,737 47 c., qui sera em-
ployée à solder les dépenses arriérées des exercices de 1830
et 1831.

ART. 2.

De la somme de fr. 3,603,737 47 cent. il sera transféré
celle de fr. 30,544 13 cent. au Budget du Ministère de la
Guerre, exercice 1831, à l'effet de couvrir l'avance de pareille
somme dont le trésor est à découvert sur cet exercice.

ART. 3.

Il sera formé du restant de la somme réduite sur le cha-
pitre X deux nouveaux chapitres au budget de l'exercice
1832, sous les nos XI et XII.

Sur le chapitre XI seront imputés les paiemens à faire con-
cernant l'exercice 1830, montant à la somme de fr 377,805 02
cent., répartie comme suit :

CHAP.	II.	État-major-général et intendance militaire fr.	64 93
—	III.	État-major des places	352 74
—	IV.	Etat-major et corps d'artillerie et du train.	83 49
—	VI.	<i>Troupes d'Infanterie.</i>	
		ART. 1 ^{er} .	
		Infanterie régulière	836 28
		ART. 2.	
		Volontaires et corps francs . . .	180,077 40
—	VII.	Cavalerie et gendarmerie	131 62
—	IX.	Frais de route et de séjour	210 05
—	X.	Dépenses générales du service de santé	1,970 88
—	XII.	Transport, convois et parcs mili- taires	376 73
—	XIII	Matériel de l'artillerie.	3,426 81
—	XIV.	<i>Matériel du Génie.</i>	
		ART. 1 ^{er} .	
		Travaux commencés sous l'ancien Gouvernement et continués sous le Gouvernement belge.	90,270 25
		ART. 2.	
		Indemnités et travaux extraordi- naires.	66,461 02
—	XVII.	Armement, achats d'armes	31,228 28
—	XVIII.	Vivres de campagne, fourrages en nature, etc.	1,036 53
—	XIX.	Entretien des prisonniers de guerre.	1,278 01
		Total. fr.	377,805 02

Sur le chapitre XII seront imputés les paiemens à faire concernant l'exercice 1831, montant à la somme de francs 3,195,388 32 centimes, répartie comme suit :

CHAP.	IV.	État-major et corps d'artillerie et du train. fr.	143,389 99
—	V.	État-major du génie et sapeurs mineurs.	6,590 57
—	VI.	<i>Troupes d'infanterie.</i>	
		ART. 1 ^{er} .	
		Infanterie régulière	1,031,187 74
		A REPORTER. fr.	1,181,168 30

REPORT. . . fr. 1,181,168 30

ART. 2.

	Volontaires et corps francs . . .	1,640 61
CHAP.	VII. Cavalerie, gendarmerie et haras.	155,154 67
—	IX. Frais de route et de séjour . . .	129 24
—	X. Dépenses générales du service de santé.	7,675 21
—	XI. Chauffage et éclairage des corps- de-garde.	23,333 67
—	XIII. Transports, convois et parcs mi- litaires	281,059 25
—	XVI. <i>Matériel du Génie.</i>	

ART. 1^{er}.

	Travaux commencés sous l'an- cien Gouvernement et continués sous le Gouvernement belge . . .	209,277 46
--	--	------------

ART. 2.

	Indemnités, prestations militai- res et travaux extraordinaires.	128,592 71
—	XVIII. Vivres de campagne, fourrages et dépenses diverses	1,132,732 44
—	XIX. Entretien des prisonniers de guerre	424 31
—	XX. Magasin d'habillement et équipe- ment pour volontaires et corps francs	60,895 05
—	XXI. Dépenses pour la buffléterie et solde de la garde civique . . .	13,305 40

TOTAL. . . . fr. 3,195,388 32

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre-Directeur de la Guerre,

BARON ÉVAIN.